L'éolien industriel affecte nos paysages, notre patrimoine, historique et personnel. Les conséquences sur la santé des hommes et des animaux sont avérées.
Son déploiement anarchique, mené sans concertation et sans l'accord des populations est de plus en plus contesté.
On berce le public de l'illusion que ces machines produiraient une énergie propre et infinie.
C'est oublier ses nombreuses tares.
Ainsi, au nom d'une transition écologique qui se veut vertueuse, on enterre des milliers de tonnes de béton armé dans des sols qui seront stérilisés à tout jamais.
L'emprise sur les terres agricoles est conséquente car elle ne se limite pas aux seuls socles. Les chemins d'accès représentent des surfaces importantes au regard des avantages procurés par cette industrie.
L'extraction et le raffinage des terres rares, indispensables au fonctionnement de ces engins, telles les lanthanides se font dans des conditions épouvantables et pas du tout écologiques en Chine ou au Congo.
Les pales sont constitués de matériaux qui ne sont pas recyclables et qui poseront d'énormes problèmes à l'issue de la période d'exploitation des parcs. (transport et destruction)
L'acier nécessaire pour la réalisation des mâts est aussi une ressource « fossile » et « finie » au même titre que le pétrole ou le charbon.
Mais surtout, l'éolien est une énergie intermittente et non pilotable.
L'électricité ne se stocke pas et rien n'indique qu'en l'état de la science, cette solution soit envisageable dans la décennie à venir.
Parce que le vent est, par nature, imprévisible, il est rare que l'éolien soit disponible au moment opportun. A contrario, il arrive que le parc européen surproduise et qu'on ne sache plus quoi faire de cette énergie. Ainsi, ce dimanche, à 4 heures du matin, le parc éolien Français produisait plus de 11 000 Mwh d'une électricité dont personne n'avait besoin. Conséquence, les prix du Mwh sur le marché Spot se sont effondrés à 1,82€.
A contrario, le 8 février 2018 à 8 heures, alors que la France grelottait, et que la demande en électricité était considérable, le même parc produisait ne produisait que 670 Mwh !
Voici, à titre d'exemple, ce que le parc éolien Français à produit du 3 au 9 septembre...

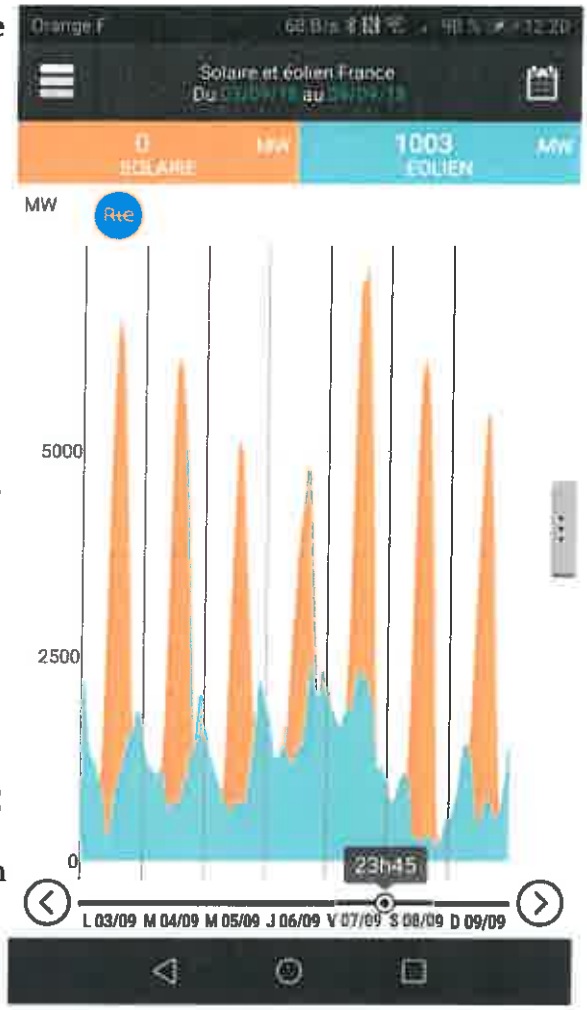

Dans tous les cas, EDF, en vertu des dispositions liées à la garantie d'achat, achetait ces Mwh à 82 € (72 pour les contrats intervenus après 2016) pour les revendre au cours du Spot ! (67,66 € le 8/2). On mesure là les conséquences économiques pour cette société et, par ricochet, pour l'usager-contribuable.
La lecteur de ce simple graphique permet aussi d'apprécier la difficulté que rencontrent les chargés de réseau pour maintenir son équilibre, la nécessité d'un backup (forcément fossile) et les risques évidents de black out !

Alors que le coût d'un projet comme celui de Dorengt peut être estimé à plus de 24 millions d'euros on ne peut être que confondu au regard de l'importance du capital social d'Enertrag X (1000€) et de la société mère (37 000 €).
L'éolien industriel est surtout un moyen, pour des groupes financiers, la plupart situés à l'étranger, de gagner beaucoup d'argent sans prendre le moindre risque puisque, comme cela est indiqué dans le dossier, ils ont la « signature d'EDF ».
Par contre, les propriétaires qui ont signé les promesses de bail emphytéotique pourraient bien se retrouver dans des situations extrêmement délicates à l'issue de la période d'exploitation. Les 50 000€ (pas toujours) provisionnés pour le démantèlement des machines sont très largement insuffisants. Dès lors, il y a fort à parier que ce sont les collectivités locales qui auront à charge le règlement de cette question dans quelques dizaines d'années.

En matière d'emplois, la filière ne crée que très peu d'emplois. Je note dans le dossier qu'Enertrag compte, au niveau national, 45 employés pour 95 machines opérationnelles! Si je mets ce chiffre en perspectives avec les données du parc national (7000 éoliennes) j'en déduis que la filière n'a créé que 3315 emplois. On est très très loin des dizaines de milliers d'emplois annoncés !
Au regard des sommes pharamineuses (150 milliards d'euros) qui sont ou vont être englouties dans cette industrie, on ne peut que s'interroger sur son bien fondé

La Thiérache était, jusque maintenant, relativement préservée et les magnifiques paysages de « la petite Suisse du Nord » ne sont pas encore trop altérés par la présence de ces monstres d'acier. Pourtant, depuis quelques temps, à l'instar de ce qui se passe partout dans les Hauts de France, les projets se multiplient.
Depuis des années le PETR (Ex syndicat mixte du Pays de Thiérache) travaille au développement du tourisme dans la région. Des centaines de milliers d'euros ont été consacrés par les communautés de communes à ce projet. L'irruption de l'éolien industriel dans ces territoires condamnerait définitivement cette industrie.
Ne peut-on travailler à ce que les politiques d'aménagement soient menées de manière concertée et cohérente ?

Concernant les photomontages, je constate que ce parc sera quasiment invisible …. Que n'a t-on eu l'idée de procéder de même pour ceux qui sont déjà construits aux alentours!!! Plus sérieusement, je trouve assez scandaleux la manière dont on abuse de la crédulité de celles et ceux qui se fieraient aux informations qui figurent dans ces dossiers. Il est anormal que les bureaux d'étude qui ont en charge la réalisation de ces rapports soient choisis et payés par les promoteurs. Dès lors, comment peut-on imaginer une seule seconde qu'ils pourraient travailler en toute objectivité ?

Voici un exemple de ce qui se fait couramment.

De de tels exemples sont légions. On notera que les services de l'État, pourtant informés et alertés n'ont jamais pris la peine de sanctionner de tels agissements.

Le projet se situe sur une zone AOC. L'INAO a émis un avis défavorable. Faut-il rappeler que l'industrie du maroilles fait vivre des centaines de personnes en Thiérache ?

La MRAE, pas plus que la DREAL n'ont émis d'avis sur ce dossier ce qui me surprend. Pourtant, dans le dossier du promoteur, on constate que la densité des machines déjà construites ou autorisées à proximité est tout à fait considérable (plus de 220 machines).

Au nom de quelle logique inflige t-on cela à nos territoires ?
A l'heure où, partout dans notre pays, gronde une légitime colère contre les diktats imposés par une administration centrale totalement déconnectée des réalités du terrain, ne serait-il pas temps de faire preuve, à l'égard de nos territoires et de ses habitants d'un minimum de respect ou tout au moins de leur demander leur avis au regard de tels projets qui vont incidenter si fortement leur quotidien ?

Pour tous ces motifs, je demande à Mr le commissaire enquêteur d'émettre un avis défavorable à l'égard de la demande formulée par la société Enertrag.

Les chiffres avancés quant au coût des renouvelables est effarant : 150 milliards d'euros !